

AFRICAN UNION

الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE

UNIÃO AFRICANA

Addis Abéba, Éthiopie, B.P.: 3243 Tél.: (+251-11) 5513 822 Télécopie: (+251-11) 5519 321
Courriel: situationroom@africa-union.org

CONSEIL DE PAIX ET DE SÉCURITÉ
350^{ÈME} RÉUNION
14 JANVIER 2013
ADDIS ABÉBA, ÉTHIOPIE

PSC/PR/BR.2(CCCL)

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine (UA), en sa 350^{ème} réunion tenue le 14 janvier 2013, a suivi une communication du Commissaire à la Paix et à la Sécurité sur l'évolution de la situation au Mali.

Le Conseil a fermement condamné les attaques perpétrées par des groupes armés terroristes et criminels contre la ville de Konna, dans la région de Mopti, le 10 janvier 2013. Le Conseil a exprimé la pleine solidarité de l'UA avec le Mali, et a fait sien le communiqué publié par la Présidente de la Commission, le 11 janvier 2013.

Le Conseil a appelé tous les États membres de l'UA, conformément à ses décisions pertinentes et aux résolutions du Conseil de sécurité des Nations unies, à apporter le soutien requis sur les plans logistique, financier, de renforcement des capacités et en matière de renseignements aux Forces maliennes de défense et de sécurité, afin de leur permettre de restaurer, rapidement et intégralement, l'autorité de l'État au nord du pays. À cet égard, le Conseil a félicité la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) pour son dynamisme dans la gestion de la situation au Mali, ainsi que le Président en exercice de la CEDEAO et le Président de la Commission de la CEDEAO pour leurs efforts et engagement soutenus. Le Conseil a, en outre, félicité les États membres de la CEDEAO qui ont rapidement déployé des troupes au Mali dans le cadre de la Mission internationale de soutien au Mali sous conduite africaine (MISMA), et a exhorté tous ceux qui se sont engagés à fournir des troupes à la Mission à les déployer diligemment.

Le Conseil s'est également félicité des mesures prises par les voisins du Mali en vue de renforcer, dans toute la mesure du possible, la surveillance de leurs frontières pour empêcher tout soutien possible aux groupes armés terroristes et criminels, conformément à ses communiqués pertinents. Le Conseil a souligné l'importance d'une coordination étroite avec les pays du champ pour faciliter l'aboutissement des efforts en cours.

Le Conseil a rappelé qu'il a, de façon répétée, attiré l'attention sur la gravité de la situation au nord du Mali et la nécessité d'un appui international soutenu aux efforts conduits par l'Afrique. À cet égard, le Conseil a reconnu l'assistance apportée par la France à la demande des autorités maliennes et dans le cadre de la résolution 2085 (2012) du Conseil de sécurité des Nations unies. Le Conseil a également exprimé sa gratitude à tous les autres partenaires de l'UA qui apportent un appui au Mali, dans ces circonstances difficiles. Le Conseil a encouragé les partenaires à poursuivre et à intensifier leurs efforts et leur soutien.

Le Conseil s'est félicité des mesures prises par les Commissions de la CEDEAO et de l'UA pour accélérer la mise en œuvre des dispositions pertinentes de la résolution 2085 (2012), en particulier le déploiement de la MISMA et l'organisation de la conférence envisagée de donateurs. Le Conseil a pris note de la réunion consultative que les deux organisations se proposent de tenir à Addis Abéba, le 16 janvier 2013. Le Conseil attend avec intérêt les résultats de cette réunion consultative.

Le Conseil a appelé tous les États membres de l'UA et les partenaires internationaux à apporter le soutien nécessaire au déploiement effectif de la MISMA et à la conduite de ses

opérations. Le Conseil a réitéré l'appel de l'UA et de la CEDEAO au Conseil de sécurité des Nations unies pour qu'il mette en place un dispositif de soutien à la MISMA financé par les contributions statutaires des Nations unies.

Le Conseil a réitéré le soutien de l'UA aux autorités maliennes de transition, en particulier le Président Dioncounda Traoré et le Premier Ministre Diango Cissoko, et a exhorté toutes les parties prenantes maliennes à les soutenir en ce moment très difficiles et à placer les intérêts fondamentaux du Mali au-dessus de considérations politiques étroites.

Le Conseil a noté avec appréciation les mesures prises par la Commission en étroite coordination avec la CEDEAO et les Nations unies, et attend avec intérêt la tenue rapide de la prochaine réunion du Groupe de soutien et de suivi sur la situation au Mali pour renforcer la mobilisation de la communauté internationale, en appui au Mali et aux efforts conduits par l'Afrique. Le Conseil a encouragé la Commission à finaliser les préparatifs pour la tenue, en marge du prochain Sommet de l'UA, de la conférence de donateurs tel que demandé par le Conseil dans le communiqué de sa 341^{ème} réunion, tenue le 13 novembre 2012, et subséquemment soutenu par le Conseil de sécurité des Nations unies dans sa résolution 2085(2012).

Le Conseil s'est félicité des visites que le Haut Représentant de l'UA pour le Mali et le Sahel, l'ancien Président Pierre Buyoya, a récemment effectué au Mali et au Niger pour des consultations avec les autorités de ces pays, et a demandé à la Commission de continuer de suivre la situation de près et de lui rendre compte régulièrement.

Le Conseil a encouragé la Commission à poursuivre la mise en œuvre du Concept stratégique pour le règlement des crises au Mali, adopté par le Conseil, le 24 octobre 2012.

Le Conseil est convenu de réexaminer la situation au Mali à l'occasion de sa réunion au niveau des chefs d'État et de Gouvernement, prévue en marge du prochain Sommet de l'UA, à la fin du mois de janvier 2013.